

AU 1ER JUILLET 2024
L'ACCÈS À VOS DÉCHÈTERIES ÉVOLUE

DEMANDEZ VOTRE
PASS DÉCHÈTERIES



Plus d'informations :
www.yonne-nord.fr/decheteries

À partir du 1er juillet 2024, l'accès aux déchèteries de la Communauté de Communes Yonne Nord se fera uniquement sur présentation d'un pass.

FAITES VOTRE DEMANDE DÈS LE 1ER AVRIL 2024

À compter du 1er juillet 2024, les anciennes cartes d'accès deviendront obsolètes.

LE PASS EST GRATUIT ET OBLIGATOIRE et permet de bénéficier de 24 passages par an. Chaque foyer peut disposer de deux e-badges* (sur smartphone) ou d'un badge physique**.

POURQUOI UN PASS DÉCHÈTERIES ?

Ce nouveau système d'accès s'inscrit dans le projet de réhabilitation et de modernisation des déchèteries du territoire.

+ SIMPLE + FACILE + RAPIDE

- Il fluidifie et sécurise l'accès aux déchèteries en réduisant le temps d'attente à l'entrée des sites grâce à un contrôle plus rapide,
- Il automatise la gestion des données,
- Il vérifie la provenance des déchets et évite donc à la collectivité de supporter les coûts de traitement des déchets générés sur d'autres territoires.

* e-badge = badge sur smartphone.

** badge physique = carte plastifiée.

QUI PEUT DEMANDER UN PASS ?

- Les habitants de la Communauté de Communes Yonne Nord,
- Les professionnels ayant leur siège social ou des locaux situés sur le territoire de la Communauté de Communes Yonne Nord.

COMMENT OBTENIR UN PASS ?

1. Aller sur le portail usager : www.ecorec-online.fr/926123/Portail
2. Cliquer sur « demander votre compte » et remplir les champs (1 seul compte par foyer)
3. Cliquer sur le lien reçu par e-mail pour valider le compte (vérifier vos courriers indésirables)



Option 1 - e-badge :

Télécharger l'application « pass déchèteries CCYN » sur votre téléphone et ajouter le code d'activation reçu par e-mail pour générer le QR code.

Option 2 - badge physique :

Un e-mail de la CCYN sera envoyé lorsque le badge sera prêt. Il devra être récupéré à l'accueil de la CCYN aux horaires d'ouverture.

La CCYN vous accueille :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

52 faubourg de Villeperrot,
89140 Pont-sur-Yonne
03.86.67.99.00 | ccyn@ccyn.fr



Ne pas jeter sur la voie publique.